# Mode de fonctionnement du FBP

## Éléments clés du financement basé sur les prévisions

### Déclencheurs

Des fonds sont libérés et une assistance est fournie dans des endroits et à des moments choisis en fonction de valeurs seuils spécifiques qui se basent sur des prévisions météorologiques et climatiques, ce qu'on appelle les déclencheurs, déterminés pour chaque région. Pour les définir, des expert·e·s analysent les risques naturels pertinents, les impacts de catastrophes passées ainsi que les données sur la vulnérabilité.



### Actions précoces

Dès qu'une prévision atteint la valeur seuil spécifiée et active le déclencheur, des actions précoces sont entreprises. Ces mesures prédéfinies ont pour but de réduire les impacts d'événements climatiques extrêmes et de sauver des vies humaines. Cette démarche fournit aux populations à risque les moyens de se protéger, de protéger leurs familles et leurs moyens de subsistance.



### Mécanisme de financement

Un mécanisme de financement spécifique est indispensable pour permettre une action efficace et rapide avant une catastrophe. C'est pour cette raison que le Mécanisme du DREF pour l'ABP a été mis en place : il s'agit d'un fonds qui attribue automatiquement des ressources lorsqu'un déclencheur est activé et que des actions précoces s'imposent. Ce fonds est accessible à l'ensemble des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont finalisé la préparation d'un PAP.



### Synthèse dans les protocoles d'action précoce (PAP)

Tous ces éléments sont synthétisés dans un protocole d'action précoce (PAP). Le PAP contient des directives pour mener ces actions ainsi qu'une description des rôles et responsabilités en vue d'une action rapide dès qu'un déclencheur est atteint.



video: https://www.youtube.com/watch?v=UjhFfbQpPf8